

Offre d'emploi :

Auxiliaire de Puériculture à temps complet

Entre 2 haltes garderies intercommunales de 16 places chacune.

Employeur : Syrenor, Syndicat intercommunal à vocation multiple.
Place Jane Beusnel – Montgermont
B.P. 96 606
35 766 Saint Grégoire Cedex.

Département de travail : Ille et Vilaine.

Secteur du lieu de travail : territoire du Syrenor (nord-ouest de Rennes Métropole).

Postes à pouvoir le : mercredi 16 août 2017.

Date limite de candidature : mercredi 20 juin 2017.

Type d'emploi : permanent.

Nombre de poste : 1.

Détail de l'offre

Emploi fonctionnel : non.

Famille de métier : médico-sociale.

Grade recherché :

- auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe.

Métier : auxiliaire de puériculture.

Descriptif de l'emploi :

Elle/il assure une prise en soin globale des enfants accueillis et veille à leur sécurité et à leur bien-être en collaboration avec la Directrice, éducateur de jeunes enfants, et l'agent social.

Elle/Il est amené(e) à recevoir des consignes de la Directrice avec laquelle elle/il collabore.

En cas d'absence de la Directrice de l'établissement, l'Auxiliaire de Puériculture est désigné(e) relais de Direction et assure la prise de décisions en cas de besoins.

Contraintes particulières :

- emploi à temps complet réparti sur deux haltes garderies intercommunales sise à Montgermont et à La Chapelle des Fougeretz,
- participer à toutes les réunions organisées par la direction,
- accepter les modifications d'horaires dans le cadre de l'ouverture des deux établissements et d'absences des collègues,
- congés annuels pendant la fermeture des deux établissements.

Avantages :

- adhésion C.N.A.S,
- participation au régime de prévoyance.

Missions

Sous la responsabilité et l'autorité hiérarchique de la Directrice de chaque halte-garderie intercommunale et en accord avec les projets d'établissement et pédagogique, elle / il se voit confier les missions suivantes :

- Accueillir l'enfant et ses parents au quotidien, les accompagner et les soutenir dans leurs fonctions parentales. L'auxiliaire prend principalement en charge et en référence les bébés.
- Identifier les besoins de chaque enfant et effectuer les soins nécessaires, individuellement et en groupe (repas, hygiène, sommeil et activités).
- Observer l'enfant et mesurer les principaux paramètres liés à son développement et à son état de santé : surveiller, repérer les signes infectieux, de douleurs, de difficulté et de mal être des enfants.
- Recueillir et transmettre ses observations et actions auprès de l'enfant, par oral et par écrit, pour une bonne continuité de la prise en charge des enfants afin d'assurer des transmissions de qualité aux parents.
- Mettre en place des activités d'éveil.
- Encadrer des stagiaires Auxiliaire de Puériculture et autres formations « petite enfance ».
- Travailler en lien et en relais avec la deuxième Auxiliaire de Puériculture et l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- Appliquer le projet d'établissement et participer à son évolution.

Profil demandé : diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture.

Titulaire de la Fonction Publique territoriale ou inscription sur liste d'aptitude.

Compétences nécessaires :

- avoir une capacité d'adaptation pour répondre de façon cohérente au projet d'établissement,
- Avoir une attitude et un langage adaptés au public accueilli (enfants et leurs familles),
- capacité à avoir une distance professionnelle adaptée à ce public – confidentialité indispensable concernant la vie de l'établissement,
- capacité à travailler en équipe et à se remettre en question,
- esprit d'ouverture et d'adaptabilité,
- savoir prendre du recul,
- faire preuve de discrétion, de dynamisme et de disponibilité,
- esprit d'initiative et de polyvalence,
- ponctualité.

Temps de travail : temps complet - 35 heures hebdomadaires.

Type d'hébergement : pas de logement.

Contact

Téléphone collectivité : 02 99 68 84 11

Adresse e-mail : syrenor2@orange.fr

Informations complémentaires :

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Votre candidature manuscrite précisant impérativement le n° d'offre, accompagnée d'un C.V. doit être adressée avant la date indiquée par courrier à Mme la Présidente du Syrenor Place Jane Beusnel – Montgermont B.P. 96 606 35 766 Saint Grégoire Cedex ou par courriel : syrenor2@orange.fr.

Renseignements auprès de Mme Christine Jacquette, D.G.S. par téléphone 02 99 68 84 11.

Les candidatures hors délais ou incomplètes ne seront pas étudiées.

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.